

# Fiche action intersectorielle

## ***Fiche technique***

<i>Nom du projet :</i>	Prévention du harcèlement en milieu scolaire.
<i>Axes de travail</i>	Prévention des violences; bien-être.
<i>Durée du projet</i>	Le projet se compose de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Une matinée de sensibilisation</li><li>- Une animation artistique</li><li>- Un moment d'inauguration</li><li>- Une journée de présentation du projet aux élèves de primaires</li><li>- Une évaluation des élèves et des professionnels</li></ul>
<i>Personnes de contact (coordonnées complètes)</i>	Fouzia Haddache T. +32 (0)2 548 27 25 - GSM 0499 55 80 95 Rue des Riches-Clares 30 - Bruxelles 1000 Brussel Fouzia.haddache@brucity.be
<i>Partenaires</i>	Le projet est porté par : <ul style="list-style-type: none"><li>- la médiatrice scolaire de l'Athénée Léon Lepage – BRAVVO</li><li>- l'équipe du CPMS de l'école – CPMS III de la Ville de Bruxelles</li><li>- Nota Bene, le service de prévention du décrochage scolaire de la Ville de Bruxelles – BRAVVO.</li></ul> Les professeurs participent également à l'animation de sensibilisation.
<i>Financement</i>	Le projet a reçu le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « Soutien aux élèves de l'enseignement secondaire pour le lancement d'une campagne de lutte contre le (cyber) harcèlement au sein de l'école – Appel à projets »  Pour l'année scolaire 2015-2016, le projet a été subsidié à hauteur de 500 €, permettant l'achat du matériel pour l'atelier artistique. Pour l'année scolaire 2016-2017, le projet a bénéficié de 1000€, ce qui a permis de payer la prestation d'une facilitatrice visuelle lors des ateliers artistiques.  Les animations de sensibilisation ne nécessitent pas de budget particulier. Les invitations pour l'inauguration ont été réalisées et imprimées au sein de l'asbl BRAVVO.

## Le projet

<p><u>Éléments/constats qui ont motivé la mise en place du projet</u></p>	<p>Ce projet est né en 2015, suite à un constat d'un certain nombre de situations de harcèlement que rencontraient les élèves de 1ère année secondaire de l'athénée Léon Lepage. Ce constat d'école converge avec les résultats d'une enquête en Belgique francophone coordonnée par Benoît Galand, parue en 2014 : plus d'un jeune sur trois serait concerné par le phénomène de harcèlement à l'école, entre la 6ème primaire et la 3ème secondaire. Ce phénomène s'est amplifié ces dernières années et se prolongent jusqu'au domicile, le soir et le week-end, avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet, téléphone portable), renforçant ainsi le sentiment de souffrance des victimes.</p> <p>Le harcèlement en milieu scolaire est un problème complexe qui a des conséquences pour le développement des compétences cognitives, sociales et émotionnelles des élèves ainsi que pour leur réussite scolaire.</p> <p>C'est dans ce contexte que nous avons décidé de travailler sur la problématique en proposant des animations de sensibilisation à toutes les classes de 1ère année secondaire.</p>
<p><u>Quels sont les objectifs poursuivis?</u></p>	<p>Il s'agit bien ici d'un projet de prévention du harcèlement ; la volonté est donc d'agir en amont du problème. C'est pourquoi la 1er phase du projet a lieu dès le début de l'année scolaire (septembre, octobre) et s'adresse à l'ensemble des élèves de 1ère secondaire. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux caractéristiques du harcèlement en créant une campagne visible à l'ensemble des élèves de l'école.</p>
<p><u>Bref descriptif du dispositif</u></p>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Animations de sensibilisation (1/2 journée) : brainstorming, vidéos, débat, animation cyber-harcèlement + conclusion théorique</li><li>2. Réalisation artistique (1/2 journée) : ateliers pour permettre aux élèves de développer leurs compétences artistiques à travers une production commune. Le professeur de dessin et une facilitatrice visuelle aident les élèves à mettre en image, en slogan les réflexions développées lors de la ½ journée de sensibilisation. La création artistique prendra différentes formes (fresque, affiches, badges,...).</li><li>3. Inauguration des réalisations faites par les élèves : Les élèves, les parents, les professeurs et les partenaires du projet sont invités à l'inauguration des travaux réalisés à l'issue de la journée d'animation. Deux élèves-guides par classe ont été choisis préalablement par leurs professeurs, pour présenter les réalisations et tout le travail amenant à celles-ci.</li><li>4. Transmission des acquis aux élèves du primaire (1 journée) : Les élèves-guides de 1er secondaire présentent l'exposition des travaux réalisés, aux élèves de 5ème et de 6ème de deux écoles primaires bruxelloises. Les élèves-guides ont été formés préalablement à la problématique du harcèlement afin de transmettre leurs connaissances et de prévenir ainsi le harcèlement avant l'entrée en secondaire.</li><li>5. Evaluation auprès des élèves et des partenaires : Un questionnaire d'évaluation est complété par tous les élèves de 1ère année secondaires et un autre également par les élèves de 5ème et 6ème primaire qui ont participé au projet.</li></ol> <p>Un questionnaire a également été distribué aux différents partenaires du projet. Enfin, une réunion entre ceux-ci a lieu pour analyser les résultats, faire un bilan et définir les lignes conductrices pour le projet futur.</p>

## **Observations**

<u>Satisfaction globale par rapport au projet</u>	Les animations de sensibilisation fonctionnent très bien et la toute grande majorité des élèves participent activement. Par contre, les ateliers artistiques nécessitent d'être encadrés par des « professionnels » ; l'aide du professeur de dessin et de la facilitatrice visuelle est à cet égard très importante.
<u>Elements qui ont favorisé le fonctionnement du projet?</u>	- Avoir un porteur de projet au sein même de l'école : la médiatrice scolaire - Projet reconduit d'une année à l'autre, ce qui permet des ajustements et améliorations.
<u>Freins éventuels rencontrés</u>	- Difficulté d'organisation inhérente au fonctionnement d'une école (libérer les profs participants au projet, réserver les locaux, etc.) - L'atelier artistique nécessite d'être bien encadré et de travailler en petits groupes ; cela demande donc un nombre d'animateurs importants (ici, 6 adultes par classe)
<u>Effets observés (attendus ou inattendus) par rapport aux objectifs poursuivis?</u>	De manière générale, nous observons une augmentation des connaissances des élèves du phénomène de harcèlement et le développement d'une attitude plus empathique envers les victimes. Ce qui peut de ce fait rendre leur situation moins pénible à vivre. Cependant, nous réfléchissons aujourd'hui au développement d'un outil permettant d'agir directement sur le changement de comportements de harcèlement et de diminuer ainsi la prolongation du phénomène dans la durée.

## **Suites envisagées au projet**

Le projet est reconduit pour la 3ème année consécutive, ce qui induit que la moitié de l'école aura été sensibilisée à la problématique du harcèlement scolaire.